

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018

Sur convocation du Président Gabriel BEVENOT en date du 25 octobre 2018, les membres de l'Association AVF ANTONY se sont réunis à l'auditorium du Centre André Malraux 92160 ANTONY, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du samedi 18 novembre 2017 (à consulter sur le site AVF ANTONY ou à la Permanence, casier du Président). Vote
- 2 - Présentation et approbation du rapport moral et d'activités pour l'exercice 2017 - 2018. (PJ1). Vote
- 3 - Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2017 - 2018. (PJ2 et 2bis). Vote
- 4 - Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2017-2018 (Vote)
- 5 - Affectation du résultat 2017 - 2018, en "report à nouveau" au passif du bilan (soumis à vote)(PJ3)
- 6 - Informations de l'AG sur les démissions ou fin de fonction des administrateurs élus à la dernière AG
- 7 - Validation des cooptations faites depuis la dernière AG
- 8 - Approbation du budget prévisionnel 2018-2019. (PJ4 et 4 bis). Vote
- 9 - Cotisations 2019-2020
- 10 - Questions diverses

Le Président Gabriel BEVENOT ouvre la séance à 14h20 et en assure la Présidence. L'assemblée donne son aval à la désignation de 2 scrutateurs, le 1^{er} Catherine SANDRE qui aura la charge d'assurer le secrétariat de séance.

Il est proposé que le 2^{ème} scrutateur soit un nouvel adhérent, en l'occurrence Monsieur François-Denis GROSLERON qui accepte cette fonction.

L'Assemblée approuve la désignation de ces 2 scrutateurs.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il salue la présence de Madame Anny LÉON, conseillère municipale déléguée à la Vie Associative et au Bénévolat de la Ville d'Antony, de Monsieur Gilles CASANOVA, nouveau Président de l'Union Régionale d'Ile de France d'AVF et de Monsieur Jean-Michel GROSSARD, Président du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hauts de Seine.

A l'ouverture, la représentation des membres à cette assemblée générale ordinaire est la suivante :

- Présents : 126 - Représentés : 31 - Pouvoirs en blanc adressés au siège : 51

- soit, au total, 208 votants, dont 157 présents et représentés, sur un total de 872 membres convoqués.

Le président propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

1 - Approbation du Procès-Verbal de l'AGO du samedi 18 novembre 2017 (à consulter sur le site AVF ANTONY ou à la Permanence, casier du Président). Vote

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2017 est approuvé à l'unanimité.

2 - Présentation et approbation du rapport moral et d'activités pour l'exercice 2017 - 2018. (PJ1). Vote

Le Président commente le rapport ci-joint, illustré par des visuels projetés en séance.

Adhérents

Le nombre d'adhérents pour l'exercice passé est en progression et s'établit à 953 personnes. La répartition hommes/femmes est de ¼, ¾.

La progression est de 34 adhérents, correspondant à 213 nouveaux inscrits et à la non réinscription d'environ 179 personnes.

Les inscriptions enregistrées début novembre 2018 pour la saison 2018-2019, conduisent à penser à une stabilisation du nombre d'adhérents en 2018-2019, par rapport à 2017-2018.

Les ateliers d'activités

On dénombre 49 ateliers d'activités proposés par 44 animateurs pour 28 activités différentes (dont un atelier complémentaire de Country et dédoublement de l'atelier de Qi Gong).

Sorties culturelles, conférences, théâtre, concert lecture.

Ces évènements ont la faveur de tous les adhérents et en particulier des 16% d'entre eux qui ne pratiquent pas les ateliers d'activité. Les offres de ces évènements sont relativement stables. Légère baisse du nombre des sorties.

Sorties rando et séjours, rando-marche, marche nordique, bungy pump (J.C. Pichon)

La parole est donnée à Jean-Claude Pichon responsable de ces activités.

Randonnées 2400 participants		Marche nordique 2000 participants		Bungy Bump 400 participants	
Animateurs	26	Animateurs	9	Animateurs	2
Sorties	190	Sorties	40	Sorties	40

Les animateurs sont formés à l'organisation et à la sécurité avec un programme régulier proposé chaque trimestre. Il y a une demande croissante pour les séjours, il y en aura 8 en 2018-2019. L'Antonienne qui a rassemblé 800 participants l'an dernier est renouvelée grâce à l'aide de la ville et du comité départemental des Hauts-de-Seine (FFRP 92).

Nouvel évènement le 5 mai 2019 : Rando-challenge organisé par FFRP 92.

Participation aux manifestations proposées par la ville et autres

Manifestation	Date
La rentrée s'active	3 septembre 2017
Carrousel de l'art et patrimoine	17 septembre 2017
La Bossapas 10ème anniversaire	23 septembre 2017
Vaincre la mucoviscidose	24 septembre 2017
30ème semi-marathon Antony	25 mars 2018
Accueil commission URAVF IdF à H. Lasson	30 mars 2018
Accueil nouveaux habitants par la ville	7 avril 2018

Manifestations spécifiques d'AVF Antony en 2017-2018

Manifestation	Date	Participants
Après-midi pétanque	24 septembre 2017	30
Galette des rois	20 janvier 2018	80
Déjeuner de convivialité	07 avril 2018	60
Sortie des adhérents à Rouen	2 juin 2018	110
Après-midi pétanque	24 juin 2018	30
Spectacle à Vasarely	25 juin 2018	260

Le spectacle à Vasarely a rassemblé adhérents, familles et amis

Actions de communication

- Rénovation du site web
- 50 personnes à l'accueil des nouveaux adhérents et arrivants le 17 novembre 2017
- L'antonienne 2^{ème} édition a eu lieu le dimanche 15 avril 2018 avec le même succès : 800 personnes
- 4 articles dans le BMO d'Antony
- 3 éditions et publications du bulletin AVF Antony

Actions de formation

Nombre	Public	Coût
3	Membres du CA et accueillants	105 €
4	Animateurs randos et marche nordique et Bungy pump	390€
5	Autres animateurs	853€

Actions de préparation de l'avenir.

Cet aspect des choses n'avait pas été évoqué lors de la dernière AGO de 2017.

Depuis, des évolutions marquantes sont intervenues.

- Une gestion très active et réactive du site web, grâce à notre webmestre Jean-Marc Morellet qui a beaucoup d'idées et qui les met en œuvre avec l'appui de Dominique Le Roux.
 - Ne manquez pas les « News » qui indiquent les évolutions (absentes du bulletin).
- L'exigence d'une adhésion préalable avant inscriptions
 - L'objectif est que l'on adhère avec une volonté de partage et de convivialité.
- La modernisation du système de ré-adhésion.

- En proposant de ré-adhérer via internet et carte bleue. 50% des adhérents ont choisi cette voix. Merci à Dominique Le Roux pour son investissement.
- Une communication importante sur le nouveau dispositif assurée via :
 - le document de communication "la rentrée mode d'emploi",
 - des rencontres avec chaque atelier et des réunions accueillants,
 - le site web.

Nous remercions Roger Vétu, vice-président et le groupe de travail pour leur investissement. L'ensemble du bilan démontre que l'attribution, l'an dernier, à AVF Antony, du label AVF 2017-2019 était méritée.

Toutes les réalisations objet de ce bilan ont été rendues possibles grâce à quatre appuis essentiels :

- de l'Union Régionale des AVF (URAVF Idf)
- du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP 92).
- de la ville d'Antony
- des bénévoles
 - Au nombre de 95, impliqués soit dans le fonctionnement de l'association soit dans l'animation des activités et pour une vingtaine d'entre eux dans les deux fonctions. A ces 95, le président associe un certain nombre d'adhérents, qui, dans la discrétion, à l'occasion d'évènements ou de manifestations, n'hésitent pas à "mettre la main à la pâte" pour que "tout se passe pour le mieux dans le meilleur des mondes".

Avant de passer au vote approuvant ce rapport moral et d'activité, le président passe la parole à la salle pour des questions, remarques ou observations éventuelles. Pas de retour de la salle.

Le rapport moral et d'activités pour l'exercice 2017-2018 est approuvé à l'unanimité.

3 - Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2017 - 2018. (PJ2 et 2bis). Vote

Le président commente, à l'aide de visuels projetés, les comptes de l'exercice transmis sous forme de pièces jointes à la convocation.

Les comptes de l'exercice écoulé se caractérisent par un niveau de recettes de 123 269,15 € et des dépenses, un peu inférieures, au niveau de 119 690,27 € .

L'exercice se solde donc par un résultat excédentaire de 3 578,88 €.

A titre indicatif, l'exercice précédent s'était soldé par un résultat déficitaire de 2 274,25 €.

Les niveaux de dépenses et de recettes sont inférieurs au budget voté de 136 600,00 €. Il faut en voir la cause principale dans une dépense inférieure aux prévisions de 10 000 € pour les séjours rando et de 4 000 € pour l'activité sorties culturelles.

L'actif du Bilan d'AVF Antony est uniquement constitué de liquidités pour un montant total au 31/08/2018 de 40 252,05 €. La trésorerie disponible (ou liquidités) au 31/08/2018 est donc de 40 252,05 €.

Le Passif du Bilan d'AVF Antony est uniquement constitué de capitaux propres pour un montant total de 40 252,05 €. Ces capitaux propres au 31/08/2018 résultent de ceux disponibles au 31/08/2017 soit 36 673,17 €, augmentés d'un report à nouveau de 3 578,88€ correspondant à l'excédent d'exploitation de l'exercice 2017-2018.

A l'issue de cette présentation, le Président ouvre la discussion avec l'assemblée. Monsieur Jean-Pierre BRETHERS intervient pour que lui soit confirmé que c'est l'excédent de recettes de "fonctionnement" qui permet de financer les activités d'accueil.

Le Président répond que c'est bien, pour l'essentiel de ce financement, le mécanisme qui fonctionne depuis déjà quelques exercices.

Il précise que dans le budget prévisionnel 2017-2018, le coût de la politique de convivialité avait été prévu dans "les charges de fonctionnement" pour un montant de 3 500 €, mais que dans les comptes du réalisé 2017-2018, ce coût apparaît en "charges d'activités d'accueil" pour un montant de 1680 €.

La moindre utilisation de ce Budget de Convivialité explique une partie du résultat excédentaire de l'exercice 2017-2018.

Le Président propose de passer au vote.

Les comptes de l'exercice 2017-2018 sont approuvés à l'unanimité moins une voix (Jean-Pierre Brethes qui s'abstient).

4 - Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2017-2018 (Vote)

L'assemblée générale donne quitus, à l'unanimité, aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion concernant l'exercice 2017-2018.

5 - Affectation du résultat 2017 - 2018, en "report à nouveau" au passif du bilan. (soumis à vote)(PJ3)

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat de l'exercice 2017-2018 (3578,88€) en "report à nouveau" au passif du bilan, faisant ainsi passer les capitaux propres de l'Association à 40522,05 € au 31/08/2018.

6 - Informations de l'AG sur les démissions ou fin de fonction des administrateurs élus à la dernière AG

La démission de Madame Marie Louise Olivier en date du 19 octobre 2017 n'avait pas été signalée lors de l'AG de 2017.

Monsieur Phan Chau qui avait été élu trésorier lors du CA du 15 décembre 2017, a présenté sa démission des fonctions d'administrateur et de trésorier par mail en date du 18 mars 2018. Régis Moreau et Arlette Guitou ont assuré l'intérim. Le président les en remercie.

7 - Validation des cooptations faites depuis la dernière AG

Le CA a coopté le 3 octobre 2018 une nouvelle administratrice en la personne de Noëlle Foll. Elle apportera son concours aux activités gérées par Roger Vétu. Le président propose de valider sa cooptation à la fonction d'administrateur, faite par le CA. Vote à l'unanimité.

Par ailleurs, au cours de l'AG du 18 novembre 2017, Sames SICSIC, ancien Président, était intervenu pour proposer la création d'un honorariat pour Jean-Marie ALIA, en reconnaissance de son action menée pendant de nombreuses années. Suite à cette intervention accueillie très favorablement par la salle, et après vérification des statuts des AVF, le conseil d'administration d'AVF ANTONY, au cours de sa séance du 15/12/2017 a voté, à l'unanimité, la désignation de Jean-Marie ALIA comme membre d'honneur de l'Association AVF Antony avec effet du 1^{er} septembre 2017.

Dont acte pour l'information de l'Assemblée.

Rappel des statuts des AVF Article 5 :

Sont « membres d'honneur » sur décision du conseil d'administration (et dispensés du paiement d'une cotisation) les personnes qui ont contribué à la prospérité de l'association ou aux buts que celle-ci se propose, grâce à leur appui moral et à la qualité du service rendu. Les membres d'honneur peuvent assister à l'assemblée générale à titre consultatif s'ils n'ont pas par ailleurs la qualité de membre adhérent ou bienfaiteur.

Le président a noté, avec plaisir, la ré adhésion, en tant que membre, de Jean-Marie ALIA pour l'exercice 2018-2019 et son réinvestissement au service de l'activité encadrement.

8 - Approbation du budget prévisionnel 2018-2019. (PJ4 et 4 bis). Vote

En préambule, le président précise qu'il se fixe deux priorités :

- pourvoir le poste de trésorier (Monsieur François-Denis Grosleron est pressenti) ;
- créer les conditions pour que le renouvellement du CA, en novembre 2019 se fasse aisément avec des candidats administrateurs qui se seront préparés et que l'on aidera à se préparer ;

Et confirme la poursuite des orientations adoptées en 2017-2018 :

- faciliter des rencontres conviviales,
- répondre présents à la ville d'Antony (réunion d'accueil des nouveaux habitants de la ville, manifestations organisées par la ville),
- gérer l'absentéisme dans les ateliers contingentés,
- préparer l'avenir en travaillant à améliorer les procédures d'inscription et de réinscription.

Sur un plan pratique, des options ont déjà été prises pour nos rendez-vous habituels (à retrouver dans le bulletin et sur le site internet) :

- Accueil nouveaux adhérents autour du Beaujolais Nouveau
- Accueil nouveaux arrivants
- Galette des rois (réservé aux adhérents)

- Rencontres animateurs/accueillants
- Déjeuner de convivialité
- L'Antonienne 3
- La sortie des adhérents

Le budget prévisionnel 2018-2019 est présenté à l'équilibre pour un montant de 134 320 €, en hausse d'environ 14 000 € par rapport à l'exercice écoulé.

Les hypothèses de recettes sont : un niveau des subventions (6 000 €) inchangé et une revalorisation des adhésions est prise en compte pour 2 300 €.

Les hypothèses de dépenses sont : un coût de la politique de convivialité qui passe de 1 700 € à 3 500 € et une provision de 3 000 € pour fêter le 35ème anniversaire d'AVF Antony.

La parole est donnée à l'assemblée pour questions ou observations sur ce rapport d'orientation avant le vote.

Jean-Pierre Brethes intervient pour des explications sur la façon dont est construit ce budget et sur le poids des adhésions dans les recettes.

Le Président précise que les adhésions proprement dites représentent 20 000 € à comparer aux 6 000 € de subvention escomptée de la Ville et aux 134 320 € de budget prévisionnel.

Il insiste sur le fait qu'un budget prévisionnel est établi en fonction des projets connus ou voulus à un instant donné et que sa réalisation est pratiquement toujours différente, soit à cause d'aléas de réalisation, soit par une dissociation des dépenses recettes d'un projet entre 2 exercices comptables.

Joëlle Chapalain intervient pour préciser que le budget des sorties culturelles est moins élevé parce que les sorties en extérieur prévues sur l'exercice sont individuellement moins onéreuses ; le coût moindre permet à plus de monde de s'inscrire.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité moins une abstention (Jean-Pierre Brethes).

9 - Cotisations 2019-2020

Sur proposition du CA, maintien des cotisations 2019-2020 au niveau actuel soit :

- 24 € pour une cotisation individuelle,
- 36 € pour une cotisation familiale.

Jean-Pierre Brethes demande si après deux ans excédentaires, il serait envisageable de baisser les cotisations.

Le Président rappelle que c'est une prérogative du Conseil d'Administration que de proposer à l'Assemblée Générale de voter le montant des cotisations pour les exercices à venir.

Les propositions du conseil d'administration sont fonction, à la fois de la situation financière et des orientations qu'il a prises, ce qui à priori rejette tout automatisme par rapport à un simple constat du résultat du ou des exercices.

Il est passé au vote pour maintenir les montants des cotisations au niveau actuel :

- 24 € pour une cotisation individuelle,
- 36 € pour une cotisation familiale.

Pour : 205

Contre : 2 (Jean-Pierre BRETHERS et Andrée DEVILLE).

Abstention : 1 (Anna BOUZIDI)

La proposition du conseil d'administration est adoptée à la majorité (205/208).

10 - Questions diverses

10-1-La parole est à la salle

Pas de demande de parole de la salle.

10-2-La parole est aux invités

Le président donne la parole à Jean-Michel GROSSARD président du comité départemental de randonnée pédestre qui souligne l'importance d'AVF Antony, première des AVF des hauts de Seine avec 298 adhérents inscrits.

M. GROSSARD évoque la convention passée au niveau national entre UNAF et la FFRP en vue de développer l'activité de randonnée au sein des AVF

Il remercie Annie Léon qui a accueilli le comité départemental à Antony

Et souligne la bonne cohabitation avec AVF ANTONY pour partager les locaux de BEAUVALLON.

Le président donne la parole à Gilles CASANOVA qui le remercie de son invitation et le félicite pour le développement d'AVF Antony 2^{ème} AVF après Lyon. Il souligne le vaste panel d'activités et remercie les nombreux bénévoles.

Son objectif est d'élargir l'accueil et le partenariat avec Paris. Mais l'URAVF a un effectif réduit et il fait un appel à candidature notamment pour les postes de SNA et de communication.

Le président donne la parole à Annie LEON, qui souligne la qualité de la convivialité à AVF Antony : « Que serait Antony sans tous ces bénévoles ? »

AVF donne l'envie de sortir de chez soi, de partager les mêmes envies, ou de sortir de ses choix.

10-3-Hommage aux bénévoles partants.

Le président remercie chaleureusement au nom d'AVF les bénévoles qui ont quitté leurs fonctions en 2018 :

- Marie-Louise Olivier
- Gérard Bessiere
- Sandrine Bohard-Muller

- Jacqueline Minjolet
- Jacques Leczycki
- Mireille Jacquinet
- Régis Moreau

10-4-Bienvenue aux nouveaux bénévoles et présentation des animateurs successeurs de certains ateliers :

Roger VETU cite les ateliers concernés

A La Fontaine :

- Jeannine Rey et Jean-Marie Alia (atelier encadrement)
- Maurice Adda (Bridge le jeudi)

A l'Herbier Foyer soleil : Malika Nicolas (Zumba 1^{ère} saison le vendredi)

A Vasarely :

- Paco Goutet et Philippe Algaron(Aquarelle le jeudi)
- Anna Bouzidi : (Atelier de Théâtre mardi)
- Nicole Jobic et Anne Cueille (Langue anglaise lundi)
- Micheline Alexandre et Gisèle (gymnastique cérébrale)
- Catherine Lacza et Gilbert Gehin(Tarot lundi)
- Josiane Muzeau (Pyramide initiation)

Randonnée

- Marie-Nathalie Schmitt, Catherine Schittenhelm, Christian Caillette, Jean-Luc Wahl.....

10-5- Distinctions de 3 animatrices pour leur fidélité et hommage à Régis MOREAU.

Roger VETU souligne leur engagement et leur remet un diplôme de super animatrice :

- Espérance Roca
- Jacqueline Lhorca
- Lyse Blauwart

Moment d'émotion des adhérents, et des animatrices qui s'expriment à tour de rôle.

Le président rend hommage à Régis MOREAU qui a été élu Trésorier à l'AG de 2016.

Il a été le premier à utiliser le nouveau logiciel CIEL, assisté de d'Arlette Guitou et avec les conseils de Marie-Odile. Il a rédigé des notes et procédures sur ce logiciel et bouclé l'année 2016-2017. Pour des raisons personnelles, il a émis le souhait d'être libéré de cette fonction, au plus tard, à fin août 2018. Suite à une défection rapide de son successeur, début 2018, il a repris la mission en tant que Trésorier Adjoint pour clôturer les comptes 2017-2018 et pour lancer la saison 2018-2019.

Régis mérite d'être honoré pour avoir :

- assuré la mission au quotidien, même quand il n'était plus Trésorier.
- bâti et enrichi toute une bibliothèque de notices de CIEL.
- fait preuve d'une grande fidélité à ses copains et à AVF ANTONY en dépit de ses préoccupations personnelles.

Il ne pouvait pas être avec nous ce jour. Un diplôme de super Trésorier lui sera remis. Je souhaite qu'on l'applaudisse.

10-6 Remerciements

Tout au long de l'AG, Mary-France Belmont animatrice d'art floral « Ikebana » prépare devant l'assemblée deux bouquets qui seront admirés lors du moment de convivialité qui suivra.

- Remerciements à Robert GOUACHE, auteur du diaporama de présentation.
- Remerciements à Dominique LE ROUX, opérateur de présentation du diaporama.

Ainsi s'achève notre assemblée.

Nous nous retrouverons dans quelques instants autour d'un pot de convivialité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h01.

Le Président

1^{er} scrutateur

2^{ème} scrutateur

Secrétaire de séance

Gabriel BEVENOT

Catherine SANDRE

François-Denis Grosleron